

## **Cérémonie des vœux aux personnalités**

**Discours de Sophie PANTEL, présidente du Conseil départemental**

**11 janvier 2016**

(Seul le prononcé fait foi)

### **En 2016, agir ensemble pour la Lozère.**

Monsieur le Préfet,

Monsieur le sous-Préfet,

Madame la secrétaire générale,

Monsieur le Ministre,

Messieurs les parlementaires,

Messieurs les présidents de communautés de communes,

Mesdames et Messieurs les maires,

Madame la Vice-Présidente du Conseil régional,

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Chers collègues,

Mesdames et Messieurs les élus locaux,

Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration d'État et du Département,

Messieurs les représentants des autorités religieuses,

Madame et Messieurs les Présidents de Chambres consulaires,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif et des corps constitués,

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie des vœux pour la nouvelle année.

Qu'il me soit permis tout d'abord de saluer Monsieur le Préfet de la Lozère et à travers lui l'ensemble des services de l'État.

La tradition veut que nos institutions partagent chaque année cette salle des fêtes pour célébrer le début d'année et je m'en réjouis.

Mesdames et Messieurs, votre présence si nombreuse aujourd'hui témoigne une nouvelle fois de votre attachement à notre département.

À vous toutes et à vous tous, je tiens à vous adresser, en mon nom personnel et au nom de tous mes collègues de l'Assemblée départementale, nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Qu'elle vous apporte de la joie, vous offre la santé et vous permettent d'obtenir de nombreuses satisfactions professionnelles et personnelles.

L'année 2015 fut, par de nombreux aspects, une année troublante et singulière.

Ces vœux résonnent cette année d'une façon bien particulière.

Au-delà de la dimension symbolique et historique des événements tragiques qui ont bouleversé la France en janvier puis en novembre dernier, ce sont d'abord des femmes et des hommes ordinaires qui sont tombés, victimes d'actes terroristes, lâches et barbares.

Aujourd'hui encore, même si à de nombreuses reprises nous avons eu l'occasion de nous rassembler dans le recueillement, nous devons leur rendre hommage, saluer leur mémoire et nous associer à nouveau à la peine de leurs familles et de leurs proches.

Nous avons montré notre vitalité et notre fierté dans les valeurs de la République.

Il faut maintenant que l'esprit qui a soufflé dans les rues de France lors de nos différents rassemblements inspire et guide notre action dans la durée.

Car la question qui nous est posée face à la menace terroriste, ce n'est pas seulement celle de notre sécurité, même si elle est importante.

C'est, bien au-delà, en profondeur, celle de l'union, celle du vivre-ensemble, celle du rassemblement des citoyens autour des valeurs fondamentales de la République.

Alors dans ces moments de noirceur, il nous faut puiser en nous-même une énergie nouvelle et trouver une force vitale pour avancer et pour fuir les tentations déclinistes ou pessimistes.

Il est temps de continuer à croire en nous-même avec optimisme et d'agir en ce sens.

Et c'est toute la société qui doit se mettre en mouvement.

C'est la raison pour laquelle je souhaite placer les vœux que je formule pour l'année 2016 sous le signe de l'engagement :

- l'engagement citoyen pour la République et ses valeurs ;
- l'engagement au service de nos territoires et de nos concitoyens.

Parce que la République, ce n'est pas qu'un mot ni même un monument.

La République, c'est un mouvement.

La République, c'est un engagement.

Parlant d'engagement, je tiens à saluer l'ensemble des forces de l'ordre, et leurs représentants, policiers et gendarmes, mais aussi les forces de sécurité civile, au premier rang desquels les sapeurs-pompiers. Car c'est parfois au prix de leur vie qu'ils s'engagent.

Mais au-delà, je veux saluer l'ensemble des agents publics, l'ensemble des fonctionnaires, si souvent décriés de manière ô combien injuste, car sur la ligne de front face aux adversaires de la République, il n'y a pas seulement des soldats au sens propre du terme.

Sur cette ligne de front, fut-elle symbolique, il y a des enseignants, il y a des infirmières, des médecins, des travailleurs sociaux, il y a tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le service public, au service du public.

Qu'ils soient agents d'entretien ou bien cadre supérieur, il y a tous ces résistants de l'ombre, toute cette armée – souvent invisible – dont nous ne devons pas seulement saluer l'engagement et le travail dans les moments difficiles.

Ce sont eux qui donnent corps chaque jour aux valeurs de la République dont ils sont l'incarnation et à ce titre, ils méritent notre considération.

Mais s'engager, c'est aussi ce que font les militants associatifs, syndicaux ou politiques.

Parce que quand on s'occupe de soutien scolaire ou que l'on entraîne des jeunes au foot, quand on sert tous les soirs des repas ou que l'on collecte des vêtements pour les plus démunis, plusieurs fois par semaine, tout au long de l'année, on est un défenseur/pilier de la République.

Parce que quand on tient une permanence ou que l'on manifeste pour défendre les droits des salariés, on est un défenseur/pilier de la République.

Le problème d'une partie de notre société, c'est l'égoïsme, le repli individualiste et l'indifférence.

Pourtant, j'ai l'intime conviction que la solution se trouve au contraire du côté de l'action, du côté de l'engagement.

Sans renoncer à son épanouissement personnel ou à son bonheur familial, la vie trouve un sens dans le fait d'agir ensemble et d'inscrire son action dans un projet collectif au service d'un territoire et de sa population.

Cet engagement que j'appelle de mes vœux, vous l'aurez compris, c'est celui qui guide aujourd'hui notre action au service du département.

Vous le savez, les élections départementales de mars dernier ont conduit au renouvellement de l'Assemblée départementale et de sa majorité politique.

Sur la carte des résultats, notre département a acquis, pour nombre de Françaises et de Français, une notoriété nouvelle, une visibilité nouvelle.

Dans ces conditions, chacun d'entre nous mesure parfaitement le poids des responsabilités qui nous incombent.

Voilà pourquoi, sitôt élus, nous avons engagé le travail nécessaire pour être à la hauteur des enjeux et relever les nombreux défis auxquels le département doit faire face.

En commençant par la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance, d'une nouvelle façon d'agir et de s'engager en politique.

Cela paraît indispensable au regard des scores réalisés par le FN ou l'abstention. Qui plus est, dans une période de crise où des efforts sont demandés à tous les citoyens, les élus et les agents du Conseil départemental doivent donner l'exemple afin d'être au niveau de la confiance qui leur est accordée.

Ce devoir d'exemplarité, nous l'avons traduit par :

- un partage des présidences
- la recherche d'économies réalisées au niveau des dépenses liées à nos activités

Quelques exemples :

- covoiturage imposé
- baisse des indemnités des élus
- suppression de véhicules de fonction

- achat de tablettes numériques
- baisse de traitement des hauts salaires
- les charges afférentes aux logements de fonction seront désormais payées par le directeur de cabinet et le DGS comme le prévoit la loi non appliquée précédemment
- changements pour le magazine Couleurs Lozère (réduction du nombre de numéro et internalisation de sa création), réduction des abonnements presse

Autant d'économies sur lesquelles je reviendrai dans le détail au moment du vote du budget.

Élus sur la base d'un projet, nous travaillons désormais à sa réalisation.

Ce projet pour la Lozère, qu'il me soit permis d'en dire un mot.

Il s'appuie d'abord sur un constat : riche de sa ruralité et de sa spécificité montagnarde, notre département se compose de territoires divers et variés, dotés de très nombreuses ressources humaines et naturelles.

Pourtant, ces ressources demeurent insuffisamment exploitées ni même transformées sur place pour conserver leur valeur ajoutée.

Ces atouts et ce potentiel, nous souhaitons donc les valoriser et les dynamiser afin qu'ils profitent à toutes et à tous, dans l'intérêt de la Lozère et dans la perspective de son développement.

En d'autres termes, nous voulons un progrès qui soit durable et partagé.

Voilà notre ambition pour ce département !

Et pour y parvenir, nous devons commencer par créer les conditions économiques et sociales favorables au maintien des populations qui y vivent, et propices à l'accueil de celles qui envisagent de s'y installer.

Les derniers chiffres de l'INSEE le prouvent : au 1er janvier 2016 (millésime 2013), nous comptons 76 607 habitants soit 336 habitants de moins qu'au dernier recensement.

Pourtant, même si des départements voisins tel que le Cantal enregistre une baisse plus importante, il ne suffit pas d'être alarmiste et là aussi il faut agir !

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de renforcer nos politiques d'accueil, en ciblant les populations que nous souhaitons accueillir. C'est tout l'objet de l'appel à projets du Massif central pour lequel le Département a été nommé lauréat en cette fin d'année 2015.

Je pense notamment aux jeunes couples qui permettraient à la fécondité de redémarrer.

Mais soyons lucides, ce sont des populations que tous les territoires ruraux recherchent. Et le département de la Lozère a beau posséder de très beaux atouts naturels, il se doit d'être innovant pour leur donner encore plus envie de s'installer chez nous plutôt que chez nos voisins.

Pour relever ce défi d'une attractivité renforcée, il convient :

- de soutenir et de promouvoir le développement des activités économiques
- d'agir en respectant l'environnement et le patrimoine ainsi qu'en veillant au rééquilibrage des infrastructures entre l'est et l'ouest du département
- de maintenir le niveau et d'améliorer l'accès à des services publics de qualité

Pour y parvenir, nous partageons la conviction que le Conseil départemental, à travers son rôle et ses missions, est plus que jamais le maillon essentiel pour impulser cette dynamique et lui donner un sens :

- en tant qu'échelon de proximité, il doit créer les conditions de l'écoute, du dialogue, de la coopération et de la contractualisation afin de fédérer les compétences
- en tant que structure relais capable de coordonner les initiatives et de les faire émerger, il doit offrir une aide en matière d'ingénierie
- en tant que partenaire privilégié des institutions (collectivités, chambres consulaires, associations, syndicats mixtes, etc.), il doit faciliter la recherche et la mobilisation des financements qui permettront la structuration des projets portés par les territoires et les populations.

C'est la nature même de notre engagement tel que nous l'avons mis en œuvre en 2015.

Quelques exemples (non exhaustif)

- via notre satellite Lozère Développement, nous avons aidé des entreprises à s'implanter et à se développer comme Essenciagua, Homéo Textile, Jollyclick, Aetheris, Hobbystreet, Ciel mon radis, Absolut Wood, etc.

Autant d'actions qui font de la Lozère un laboratoire d'idées et d'initiatives. Mais cela ne doit pas cacher la réalité des emplois perdus et le dépôt de bilan d'entreprises qui avaient pignon sur rue

- en soutenant l'activité locale :

Un exemple : pour le marché des transports scolaires – les appels d'offres ont été relancés pour une période de 7 ans ce qui permettra de « sécuriser » l'activité des entreprises locales retenues, dans le cadre du transfert de compétence

- poursuite de la modernisation de notre réseau routier
- en défendant, aux côtés du Sénateur, nos trains d'équilibre du territoire à l'occasion de nombreux entretiens (avec M. Duron, député en charge d'un rapport sur les Trains d'Équilibre du Territoire ; avec M. Piechaczyk, conseiller « transports » au cabinet du Président de la République, M. Leclerc conseiller « transports » au cabinet du Premier Ministre, M. Mallot et M. Saint-Blancard, conseillers au ministère des Transports ; avec M. Charlot, délégué régional de la SNCF ; avec le Président de la République ; avec le Premier Ministre ; avec le Préfet Philizot)
- en misant sur le collectif afin de développer nos infrastructures numériques : la création d'une société publique locale avec le Lot et l'Aveyron nous permettra de gérer, d'exploiter et de commercialiser (coût et offre plus intéressants pour les usagers) en commun nos futurs réseaux très haut débit en fibre optique, tout en conservant à l'échelle départementale la maîtrise d'ouvrage publique de la construction des infrastructures
- en relevant les défis environnementaux de manière transversale et intégrée dans nos politiques :
  - > en lançant le Crusca Bag, un Doggy-Bag « à la Lozérienne » pour lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration, en luttant dans nos collèges pour la réduction de nos déchets

- > en donnant un avis favorable de principe au Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles de la Lozère
- > en présentant 3 dossiers de Pôles de pleine nature d'ailleurs tous retenus lors de la première phase qui doivent déboucher sur des investissements générateurs de développement économique
- > par ailleurs, le Département de la Lozère s'est vu récompensé avec l'appel à projets « zéro Déchet, zéro gaspillage »
- > Il a aussi été retenu pour l'appel à projet « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » : les premières actions visibles, ce sont : la mise en place de vélos électriques pour les agents, les aires de covoiturages (exemple de Saint Chély) ou encore l'isolation dans les collèges, la création d'une plate-forme de rénovation énergétique, Agrilocal, etc.
- en accompagnant au mieux ceux qui en ont le plus besoin :
  - > avec la création d'une structure d'accueil dédiée à l'accompagnement des mineurs isolés étrangers (MIE)
  - > en répondant à l'appel à projets en vue de créer, par transformation de places, une structure expérimentale dédiée à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes de plus de 60 ans
  - > en obtenant une aide dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE qui permettra au Département de réaliser son opération « Accompagnement vers l'emploi et soutien à la mobilité des publics en insertion »
  - > démarche qualité
  - > MDA
  - > en éditant une nouvelle brochure pour les aidants
  - > en réalisant un travail d'harmonisation afin d'ajuster les aides accordées à l'ensemble des structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- Côté santé, les discussions et les déplacements dans les ministères parisiens ont porté leurs fruits :
  - > nous avons eu confirmation avec le Sénateur d'une aide exceptionnelle de 1,2M€ pour l'installation d'un IRM neuf à l'hôpital (suite au rdv avec le 1<sup>er</sup> Ministre + cage faraday)
  - > suite à mon entretien avec Marisol Touraine, nous avons été entendus pour la situation des hôpitaux de Florac (lancement de la réhabilitation des locaux sans attendre le retour à l'équilibre), de Saint-Alban (pas de rebasage en 2015) et de Langogne (600 000€ de plus de l'ARS)
- en réaffirmant notre attachement à une agriculture locale dynamique, innovante et riche de sa diversité.
 

Pour exemple : la généralisation, après expérimentation, du dispositif Agrilocal est là pour en témoigner.

Ce soutien était d'autant plus nécessaire que le monde agricole a traversé une crise sans précédent : sécheresse, fco/renforcement des moyens au laboratoire pour faire face, crise

du lait, cynips, problématique « veaux », problématique « loups », etc.

Il a fallu faire face tout en travaillant sur la nouvelle Pac, mise en place des Paec.

Demain il nous faut trouver ensemble l'articulation avec le programme de développement rural régional dans le cadre de la loi NOTRe

- en s'adressant à la jeunesse : réponse à l'appel à projets du Plan numérique lancé par le Gouvernement permettant de doter les élèves de 5<sup>e</sup> en tablettes numériques. Les premières ont été distribuées lors de l'inauguration du Collège Henri Gamala du Collet de Dèze entièrement rénové pour 5,6M€
- en contribuant au rayonnement de la Lozère :
  - > accueil du Tour de France
  - > à travers la Tournée Estivale Lozère Nouvelle Vie
  - > à l'expo universelle de Milan
  - > par l'organisation d'un séminaire tourisme sur le positionnement marketing de la destination Lozère. Une réunion de restitution des ateliers thématiques qui a mis à contribution tous les acteurs touristiques, économiques est d'ailleurs prévue début février. Et vous serez, au même titre que l'ensemble de la population lozérienne, bientôt invités à participer à une grande consultation afin de choisir le futur slogan touristique de la Lozère
  - > en recevant de nombreux déplacements ministériels (Vidallies - Mende, Cazeneuve – Pont de Monvert + Florac, Neuville - Mende) ainsi que le Président de la République (sur mon canton)
- cette année 2015 fut également déterminante pour le Département au regard des contrats importants que nous avons signés
  - > le CPER
  - > le protocole de coopération Région/Département
  - > les contrats territoriaux (près de 200) qui viennent d'être signés avec les communes, communautés de communes et syndicats. Ils permettront la structuration et la réalisation des projets portés par les territoires et les populations tout en offrant de la commande publique pour les entreprises. 26,5M€ + critères objectifs + projets d'envergures départementales (CFD, espace événements GF, château Tournel, bisons Bouviers, grand site, contournement Mende, etc.)
- beaucoup de travail juridique réalisé (qui ne se voit pas forcément) sur des dossiers administratifs
- l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) : état des lieux réalisé en très peu de temps, alors que loi date de 2005, pour un dépôt en préfecture en septembre 2015
- travaux réalisés en juin et décembre à la zone des Choisinets /Langogne
- nous avons été solidaires des communes victimes des épisodes cévenols : 10% sur chaque dossier en complément État et Région
- nous avons accompagné les trois territoires candidats au gal et avons déjà obtenu plus que lors des précédentes programmations et il y a encore une enveloppe réserve

- ouverture de l'école Codi 'camp
- diverses inaugurations comme (exemple : école cévenole pierre sèche + cf. film)
- requalification dossiers Parc à Loups du Gévaudan / Sainte Lucie
- bilan état des routes pour établir un schéma pour les années à venir

Si ce premier bilan est positif, les défis pour l'année 2016 sont nombreux.

Deux d'entre eux méritent toute notre attention sachant qu'aujourd'hui nous y consacrons tout notre investissement :

1. La construction de notre budget

2. L'organisation de notre collectivité pour répondre à un contexte institutionnel et juridique profondément nouveau dont va naître une nouvelle architecture territoriale

1. Pour réaliser notre projet, encore faut-il en avoir les moyens humains et surtout financiers.

Or les Départements rencontrent de véritables difficultés financières et la Lozère n'y échappe pas. L'environnement social, économique et financier, par ses difficultés, va lourdement peser et fortement influencer la construction du budget primitif 2016 du Conseil départemental.

Plutôt que d'adopter une posture négative, nous préférons prendre nos responsabilités, car ce qui compte et doit nous rassembler, ce sont nos projets.

Si la construction du budget 2016 est particulièrement contrainte, cela s'explique par plusieurs raisons :

- la réduction des dotations de l'État pour rééquilibrer son budget et réduire son déficit public : -> impact pour le Département sur la DGF 2016 ► - 1,3 M€
- DMTO : changement de critères ► - 3,5M€
- la perte de recettes fiscales ► - 500 000€ par an de perdu depuis 2009 / déjà 3M€
- l'explosion des dépenses dédiées aux allocations individuelles de solidarités (AIS) et la faiblesse des mécanismes de compensation (malgré les compensations de 2012, 7M€ de reste à charge)

À cet environnement s'ajoutent d'autres réalités auxquelles nous ne pouvons nous soustraire :

- des projets lourds déjà engagés sur plusieurs années (un exemple : le parc à Loups : environ 5 M€)
- la loi ADAP + PPI bâtiments : aucun investissement n'a été réalisé jusqu'à présent concernant l'accessibilité et pourtant cette loi date de 2005 > 25 M€
- les emprunts concernant des dossiers structurants tels que le Très haut Débit : 37,7 M€ d'investissement jusqu'en 2019 dont 9 M€ encore à la charge du Département après subventions
- le Glissement Vieillesse Technique (GVT) qui augmente régulièrement le salaire moyen des fonctionnaires
- le point de fiscalité qui, en Lozère, ne représente que 170 000€

Alors pour 2016, nous avons pris nos responsabilités et, sans entrer dans le détail, car nous y reviendrons prochainement (le 25 février prochain), je peux d'ores et déjà vous dire l'orientation retenue pour notre budget : un budget offensif, sans augmentation d'impôts cette année, grâce à des efforts très importants sur le fonctionnement.

Ce budget nous permettra ainsi de déployer nos politiques publiques mais également de rattraper les retards pris en matière de :

- Très Haut Débit : à moyen et long terme, le Département vise à généraliser le FTTH, à faire de la montée en débit et accompagner par le satellite les territoires les plus contraints géographiquement. Début des investissements en 2016. À la suite d'une rencontre récente avec le Premier ministre, nous savons que nous pourrons, par ailleurs, initier une expérimentation nouvelle et augmenter de 20% le programme FSN (Fonds national pour la Société numérique) par l'intégration de nouvelles communes. Fin du 1er trimestre nous serons en mesure d'indiquer à chaque territoire de quelle manière ils seront couverts
- Tourisme : il nous faut mettre fin à la spirale de la baisse des nuitées en travaillant la communication extérieure, la montée en gamme des hébergements, la création de produits circuits touristiques, en assurant notre soutien aux OT et aux associations d'itinérance
- Mobilités : l'écriture du Schéma Directeur de la Mobilité est en cours et doit aboutir dans le courant du 1er semestre puis transfert de compétence à la Région qui devra mettre en œuvre
- mise en accessibilité des bâtiments : Ce dossier est budgété à hauteur de 25 M€ et priorité sera donnée sur les 5 premières années aux CMS, aux Collèges et au Siège. Premier chantier : le collège de St Chély d'Apcher, les études sont lancées pour l'extension des Archives et les autres collèges ainsi que les CMS
- nouvelle politique pour la jeunesse : les inciter à l'esprit d'entreprendre, à la citoyenneté, mieux mobiliser les dispositifs Erasmus pour les faire voyager...
- avec les satellites : circuits touristiques, schéma de lieux d'interprétation zone Unesco

Il nous faut également répondre à un contexte institutionnel et juridique profondément nouveau :

- la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles
- la loi relative à la délimitation des Régions
- la loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes
- la loi NOTRe
- le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Chacun d'entre nous mesure parfaitement combien les enjeux impliqués par cette nouvelle organisation territoriale sont forts et nombreux pour le département. Ils le sont d'autant plus que la structuration retenue et les partenariats noués engageront nos territoires et leurs populations pour les décennies à venir.

À ce titre, notre responsabilité est immense.

Sans quoi, nous courons le risque d'un échec dont les conséquences se traduiraient par l'inertie et le ralentissement des dynamiques territoriales (avec la baisse possible du volume de commande publique).

Pour faire face à ces enjeux, nous avons ouvert un chantier immense en 2015 qui aboutira en 2016 : l'adaptation de l'organisation des services départementaux (avec entre autres la création d'un pôle d'ingénierie et la création d'un guichet unique pour les collectivités et les associations).

Concernant le SDCI, certains d'entre nous ont fait le choix d'apporter notre contribution au débat en présentant une carte structurée autour de 6 communautés de communes.

Son ambition est pragmatique et non hégémonique : à travers elle, il ne s'agit pas de se substituer aux choix des communes.

Il s'agit au contraire de participer aux réflexions qui vont guider la prochaine CDCI.

Nous savons pertinemment qu'il n'y a pas de carte idéale et l'exercice est loin d'être aisé.

Pour autant, nous partageons la conviction que le schéma auquel nous devons parvenir ne peut se soustraire à un certain nombre d'exigences.

Pour que soit garanti un sentiment d'adhésion collectif, il se doit avant tout de :

- correspondre à de véritables et grands bassins de vie
- parvenir d'ores et déjà à des communautés de communes équilibrées dont la taille les rendent à la fois efficaces et compétitives
- respecter autant que faire se peut les délibérations des communes et com.com

Concernant la mise en œuvre de la loi NOTRe, les services du Département ont commencé le travail nécessaire pour envisager et gérer les transferts de compétences vers la nouvelle Région. Pour y parvenir, ils s'impliqueront pleinement dans les réunions prévues à cet effet via la conférence territoriale de l'action public.

De plus, la récente victoire de Carole Delga à la tête de la Région est une excellente nouvelle. J'en profite également pour saluer l'élection d'Aurélie Maillols, désormais vice-présidente du Conseil régional.

Carole Delga est une femme compétente qui connaît la ruralité. Elle s'est engagée auprès des Présidents de Départements à travailler en direct et en étroite concertation avec eux.

Nous veillerons à ce que les engagements pris pour la Lozère soient tenus. Avec la signature du contrat triennal 2015-2017, la Lozère a déjà la garantie que la participation de la Région s'élèvera à hauteur de 12,61 M€ sur 53 projets.

Enfin, la Lozère sera en 2016 le théâtre de grands événements avec :

- la tenue des Assises Nationales de la Médiation Numérique
- une nouvelle campagne de communication
- la Foire de Lozère

- le Congrès mondial de la Race Brune
- le WENSEL, week-end sensations à destination des étudiants en médecine afin de les inciter à s'installer en Lozère
- la Lozère fait sa Comédie à Montpellier
- la Tournée estivale
- le salon de la Récup' et du Réemploi

Alors, vous le voyez, les défis sont immenses mais j'ai la ferme conviction que nous avons la capacité de les relever ensemble à condition que nous puissions en nous-même une énergie nouvelle, la force de l'engagement au service de notre Département.

Car ce territoire est un trésor et ce trésor, il nous faut le valoriser et le partager !

Voilà pourquoi je le défends avec autant de conviction, avec autant de détermination.

Voilà pourquoi je me suis mise en première ligne du combat pour défendre une politique adaptée à notre territoire de montagne (membre du conseil national de la montagne et membre bureau ADF).

Plus que jamais, j'ai confiance dans notre département, dans l'énergie des Lozériens et dans leurs capacités à imaginer des solutions nouvelles qui contribueront à son développement.

Je sais que cette ambition de réussite, nous la partageons.

Mesdames, Messieurs, à bien des égards, l'année 2016 sera une année charnière pour le département.

Une année de transition certes, mais une année pleine d'ambitions !

Car il faut avoir foi en l'avenir !

Nous sommes fiers de notre département.

Nous l'aimons.

Nous souhaitons ce qu'il y a de meilleur pour lui.

Alors, pour contribuer à son développement, il est nécessaire de mobiliser toutes les forces vives afin que l'engagement de tous porte haut la voix de la Lozère.

C'est la raison pour laquelle j'ai fait le choix de travailler avec chaque conseiller départemental qui partage ces objectifs, quelle que soit sa sensibilité politique, au sein d'une majorité élargie. Cette pluralité constitue d'ailleurs une grande richesse dans nos échanges et nos réflexions

Sachez en tout cas que je crois aux vertus de l'intelligence collective.

Elle doit selon moi soutenir la force de notre engagement.

Pour conclure, je dirai simplement que le Département est à un moment de son histoire où il lui faut se concentrer sur l'essentiel.

NOUS devons aller à l'essentiel, et l'essentiel, c'est la Lozère.

C'est ce défi que notre équipe veut relever.

C'est à cette ambition que nous devons répondre par l'engagement en 2016.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Avant de céder la parole à Monsieur le Préfet, je tiens à remercier :

- tous mes collègues qui travaillent à mes côtés et notre administration au premier chef le DGS Thierry Blaclard
- la direction du cabinet et de la communication du Département et le cabinet de Monsieur le Préfet pour leur implication dans la préparation de cette cérémonie
- le CFA et particulièrement ses apprentis pour la réalisation de la galette